



Journée d'action du 6 avril 2021

Audience DRAAF-SRFD (visioconférence)

Dans le cadre de la journée intersyndicale d'action du 6 avril 2021, une délégation du bureau régional a été reçue par Madame Génin, Draaf adjointe, Monsieur Lehay, chef du SRFD et Monsieur Chanson, adjoint au SRFD.

L'objectif était de rappeler à notre Administration les motifs de cette journée de revendication : l'emploi, les salaires, les missions du service public et de faire aussi le point sur les préparatifs de la rentrée 2021. L'occasion était également d'insister sur la situation des catégories les plus précaires et parmi elles, les AESH qui seront dans l'action jeudi prochain. L'Administration reconnaît que ces personnels sont nécessaires et indispensables pour une école inclusive ; elle applique la NS DGER, calquée sur celle de l'EN. Bien que les contrats de 3 ans soient un progrès, le SNETAP-FSU dénonce l'indigence de leur rémunération et demande, comme la mission est pérenne, la création d'un corps de fonctionnaire.

DGH pédagogique "obligatoire" :

Elle s'établit (chiffre arrondi) à 715000 h en 2020 (Hors lycée du Haillan ; le lycée horticole du Haillan auparavant sous la houlette de l'UNREP a intégré le service public en 2020). En 2021, il faudra compter avec 2000h de moins, soit 713000 h (728000 h en comptant le Haillan).

Pour l'Administration, l'opération peut se réaliser sans douleur particulière puisqu'il y aurait encore "2300h de sous-service à effacer".

DGH pédagogique "optionnelle et facultative" :

La Draaf poursuit une harmonisation entre ex-régions ; environ 2000 h ont été redistribuées vers Poitou-Charentes. L'objectif est que chaque lycée soit en capacité de proposer au moins un enseignement optionnel ou facultatif. 54 h ont ainsi été attribuées à chacun d'eux, avec à terme un passage à 108 h en fonction des projets proposés.

Emplois ETP (Equivalent Temps Plein) :

L'Administration reconnaît avoir un "rendu d'emploi" à réaliser sur trois ans et représentant 12 ETP d'enseignant-e-s-CPE à réaliser pour 2022, à la demande de la DGER. Il serait dû à des emplois qui n'auraient pas été rendus durant la période 2016-2018 alors que les effectifs élèves ont baissé significativement (7%) : "Ce n'est pas un effort supplémentaire mais cela compense la couverture (nombre d'enseignant-e-s/nombre d'élèves) dégradée lors de la période précédente". L'Administration affirme jouer la "transparence et la progressivité". Il y a effectivement une "baisse du nombre d'emplois mais l'opération est soutenable" selon elle et les directeur-rices d'EPL.

Pour les personnels ATLS, le volume d'emploi est maintenu ; il a légèrement augmenté depuis 5 ans.

Accompagnement Personnalisé (AP) en STAV :

L'Administration fait état d'une lecture différente de la nôtre des grilles horaires. Cette année, l'action du SNETAP-FSU a permis d'obtenir un financement des 2 h dues, 1 h sur la DGH, 1 h en HSE. Pour 2022, la Draaf n'a pas d'information et va relancer la DGER. Elle n'envisage pas qu'une "vision restrictive soit mise en oeuvre".

Poste animateur de réseau ESC à la Draaf de Bordeaux :

Ce poste est aujourd'hui à 50%. Les collègues d'ESC sont toujours mobilisé.e.s pour le faire passer à 100 %, comme le Draaf s'y était engagé, il y a 2 ans. Un courrier de réponse au collectif d'ESC a été fait. L'Administration réfléchit le 28/4 pour lui donner une dimension Nouvelle-Aquitaine bien que des difficultés existent avec l'organisation de la Drac (Direction régionale des Affaires Culturelles). Une décision devrait être prise le 28/4 pour la rentrée 2022. L'Administration s'est engagée à nous en informer.

Evolution de la carte des formations :

Elle est conforme à celle présentée dans les instances : BTS GPN à Bourcefranc, CAP Chocolatier/Confiseur à Surgères, filière TCV à St Yrieix. Le Bac Pro Agroéquipement demandé par Barbezieux qui avait reçu un avis réservé est un dossier à "retravailler" pour une ouverture en 2022. L'option Bio-Eco proposée par Bazas se voit opposer un refus ferme : il n'y aurait pas de candidat et la Draaf n'a pas les moyens "d'offrir" 450 h à l'EN.

Parcoursup et recrutement prévisionnel en BTSA :

L'Administration reconnaît avoir peu de visibilité, les vœux n'étant plus classés et candidatures de l'étranger nombreuses (+ 38 %). Il faut attendre début juillet.

Mission Sénat de l'EA :

Dans le cadre de la mission actuellement en cours au Sénat ([Mission d'information sur l'enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires](#)) et qui comprend 4 sénateurs de Nouvelle-Aquitaine, la Draaf n'a pas été contactée mais au moins 2 directeur·rices ont été auditionné·e·s, Madame Reulet de Blanquefort et Monsieur Brégeon de Saintes.